

SUJET LANGUES VIVANTES : ITALIEN

ÉVALUATION 1 (2^{ème} trimestre de première – 1 heure) Compréhension de l'oral et expression écrite

L'ensemble du sujet porte sur l'axe 3 du programme : **Art et pouvoir**

Il s'organise en deux parties :

- 1- **Compréhension de l'oral**
- 2- **Expression écrite**

Vous disposez tout d'abord de **cinq minutes** pour prendre connaissance de **l'intégralité** du dossier.

Vous allez entendre trois fois le document de la partie 1 (compréhension de l'oral).
Les écoutes seront espacées d'une minute.
Vous pouvez prendre des notes pendant les écoutes.

À l'issue de la troisième écoute, vous organiserez votre temps comme vous le souhaitez pour **rendre compte en français** du document oral et pour traiter le sujet d'expression écrite (partie 2) en italien.

1. Compréhension de l'oral (10 points)

Titre du document : «Arte e Street Art»

En rendant compte, en français, du document, vous montrerez que :

- **vous avez compris :**
 - le thème principal du document ;
 - à qui s'adresse le document ;
 - le déroulement des faits, la situation, les événements, les informations ;
 - l'identité des personnages et éventuellement les liens entre eux ;
 - les différents points de vue ;
 - les éventuels éléments implicites du document ;
 - la fonction et la portée du document (relater, informer, convaincre, critiquer, dénoncer, etc.).

2. Expression écrite (10 points)

Vous traiterez, en italien, l'un des deux sujets suivants au choix (A ou B). Répondez en 80 mots minimum.

SUJET A

Leggi questi pareri pubblicati su un Blog a proposito della Street Art.

Lucio: «La Street Art è solo vandalismo. Ti piacerebbe su un muro di casa tua?»

Milvia: «Secondo me dipende da dove si dipinge, e soprattutto cosa!»

Anonimo: «Per me la Street Art è libertà artistica!»

Quale posizione corrisponde meglio alla tua? Per quali motivi?

SUJET B

La Street Art è nata come una forma di protesta ma diventa sempre più oggetto di un commercio milionario. Cosa pensi di questa evoluzione?

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.